



Affaires générales et coordination intercommunale

N/Réf. : JB/LM/FML - 2024/S/01192

Affaire suivie par François-Marie Lettéron

Courriel : francois-marie.letteron@lacove.fr

Tél. 04.90.67.30.71

Jacqueline Bouyac

Présidente de la CoVe

à

Mesdames et Messieurs

les conseillers communautaires

Carpentras, le 26-03-2024

Objet : convocation du conseil communautaire

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la prochaine réunion du conseil communautaire qui aura lieu le :

lundi 8 avril 2024 à 17h30
Salle du Conseil– Hôtel de la CoVe

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 12 février 2024

Finances

1. Affectation des subventions aux associations pour l'année 2024
2. Décision modificative du budget principal
3. Décisions modificatives des budgets annexes de la régie de production d'énergie photovoltaïque, eau Caromb et assainissement Caromb
4. Demandes de subventions à l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
5. Ouverture d'un crédit de trésorerie mutualisé pour le budget principal et 7 budgets annexes d'un montant plafond de 5 000 000 €
6. Règlement direct des indemnisations des sinistres dans la limite de 500€
7. Ouverture d'une autorisation de programme pour la réalisation du schéma directeur intercommunal de gestion des eaux pluviales et modification des autorisations de programme
8. Attribution d'un fonds de concours de proximité à la commune de Crillon le Brave
9. Attribution d'un fonds de concours patrimoine à la commune de La Roque Alric

Aménagement de l'espace, habitat et rénovation urbaine

10. Convention avec les communes d'Aubignan, de Malaucène et de Mazan pour les études de faisabilité des îlots Petites villes de demain
11. Attribution de subvention à Grand Delta Habitat pour le programme de construction de 3 logements locatifs sociaux « Lou Mattia » à Caromb

Développement économique

12. Correction de la délibération du 28 juin 2021 sur la cession du bâtiment B de l'immeuble Carpensud au marché-gare de Carpentras

Gestion et valorisation des déchets

13. Modification du règlement de la redevance spéciale

Actions éducatives

14. Convention partenariale avec l'Education nationale pour les actions éducatives de la CoVe en milieu scolaire

Ressources humaines

15. Modification du tableau des effectifs
 16. Mise à jour du dispositif de remboursement des frais de déplacement temporaires des personnels
 17. Mise à jour du règlement de formation
- Compte-rendu des décisions prises et des marchés conclus en application de la délégation du conseil à la présidente
 - Questions diverses

Vous trouverez ci-joint la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération, un pouvoir ainsi que le procès-verbal de la séance précédente.

Je vous rappelle que s'il vous est impossible de venir à cette réunion, vous pouvez vous faire représenter par votre suppléant (cas des communes disposant d'un seul siège au conseil communautaire) ou bien transmettre votre pouvoir à tout conseiller communautaire titulaire, dûment rempli, daté et signé.

Il est à noter qu'un titulaire ne peut détenir qu'un seul pouvoir d'un autre titulaire.

Je vous prie d'agrèer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Jacqueline Bouyac
Présidente de la CoVe

